



AGRIMONY flowering top powder

AIG11.P Nom latin : Agrimonia eupatoria
Famille : Rosacées



DESCRIPTION

Noms communs

AIGREMOINE sommité poudre

Description plante

L'aigremoine (*Agrimonia eupatoria*) est une plante herbacée vivace commune en Europe, appartenant à la famille des Rosacées. Elle se caractérise par une tige dressée légèrement velue, des feuilles composées dentées et de petites fleurs jaunes regroupées en longs épis floraux.

Description référence

Sommités d'Aigremoine pulvérisées, obtenues par broyage des parties aériennes séchées (*Agrimonia eupatoria*).

Poudre de couleur vert clair à vert jaunâtre, relativement homogène, constituée de particules fines.

Aspect sec et pulvérulent, texture légère, odeur végétale faible caractéristique.

QUALITÉ

Composition

100% AIGREMOINE sommité poudre

Plan de contrôle analytique

- Contrôle botanique (macroscopique et organoleptique)
- Microbiologie selon la catégorie A ou C de la Pharmacopée Européenne
- Contaminants (métaux lourds, HAP, mycotoxines, alcaloïdes) selon le règlement (UE) n°2023/915
- Pesticides selon le règlement le règlement (CE) n°396/2005

UTILISATION

Informations complémentaires

Nos produits sont 100 % purs et naturels, sans OGM, sans tests sur les animaux, exempts d'additifs d'origine animale, et conformes à un régime végétarien ou végétalien.

Retrouvez l'ensemble de nos attestations et certificats qualité en ligne via le lien ci-dessous, directement accessible depuis notre site internet :
<https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/23-documents-qualite>

INFORMATION

Conditionnement

Sachet plastique dans sachet Kraft

Conservation

Date de Durabilité Minimale (DDM) : 5 ans
Conserver à l'abri de la lumière directe, à une température inférieure ou égale à 20°C, à l'abri de l'humidité, à l'abri de tous les nuisibles potentiels, dans un récipient adéquat (kraft idéal).

Informations nutritionnelles

Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011, les plantes et épices, en tant que produits non transformés ou simplement transformés (notamment séchés), sont exemptées de l'obligation d'étiquetage nutritionnel, sauf disposition spécifique contraire.

NOTIFICATION

Notification

Ce produit n'ayant pas fait l'objet d'analyses spécifiques pour une utilisation cosmétique, nous ne pouvons garantir son adéquation à cet usage. Il incombe également au client de vérifier que le produit est conforme aux exigences de son application dans tous les domaines d'activité.

Nous vous invitons à consulter les bulletins d'analyses via ce lien ci-après : <https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/11-bulletins>